

# Comptes rendus des conseils municipaux

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Désignation des délégués du conseil municipal et des suppléants pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014 :

Titulaires : COUROYER O. - DOUILLET J. - MARTINO S.

Suppléants : POUCHET J.P. – LESAIN-CAYEUX F. - DEVE V.

Quotité de garantie accordée au prêt PAM contracté par Logéal Immobilière pour la réhabilitation de la RPA : adoptée à hauteur de 80 %.

Vente terrain, section C856 (12 m<sup>2</sup>) : adoptée pour l'euro symbolique - frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Acquisition du Centre médico-social (CMS) appartenant au Département : proposition faite par le Département à 252 000 € (fourchette basse des domaines). Les permanences du CMS seront ensuite faites en mairie. Visite du CMS prévue le 26 juin 2014.

Nouveaux tarifs de la cantine à compter du 15 juillet 2014 : enfant : 3,00 € - adulte : 5,25 €

Nomination d'un correspondant Défense et ERDF : VARIN David

Infos diverses :

- Sécurité : les panneaux de sortie et d'entrée d'agglomération sur l'axe Cany-Fauville seront repoussés pour une baisse de la vitesse
- Programme 2015 Communauté Communes de la Côte d'Albâtre : RD 50 (aménagement sécurité) - Réfection de la voirie Impasse du Chesnay - Route de Froiderue : création d'un accès PMR (personnes à mobilité réduite) sur le trottoir existant
- Nouveau point de collecte (textiles et maroquinerie) au niveau de la bibliothèque
- 3 drapeaux installés à la mairie dont l'un a été dégradé (plainte déposée à la gendarmerie)
- Parking cimetière (agrandissement) : contact pris avec le propriétaire du terrain
- Projet École-Cantine : l'architecte fera une présentation aux enseignants début juillet
- Réforme scolaire : un questionnaire va être remis aux parents pour la mise en place éventuelle d'un service de cantine le mercredi midi
- Associations : la mairie offrira le verre de l'amitié à chaque association à l'occasion des assemblées générales

**Pour plus de détails, vous pouvez consulter les délibérations en mairie.**

